

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de Conseillers :

En exercice : 17
Présents : 12
Procurations : 0

Objet :

Cession d'un bien immobilier communal – Promesse de vente des lots 1, 95, 96, 97 et 98 au sein de la copropriété « Confidences »

Accusé de réception en préfecture
001-210101531-20240409-2024-04-09_026-DE
Date de télétransmission : 11/04/2024
Date de réception préfecture : 11/04/2024

L'an deux mille vingt quatre
Le 9 avril

Le Conseil Municipal de la Commune d'Echenevex régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Isabelle PASSUELLO, Maire d'Echenevex.

Date de la convocation : 5 avril 2024

Présents : Mme Isabelle PASSUELLO, Mme Catherine BOISSIN, M. Jean-Pierre TROUILLOUD, Mme Emilie VINCENT, Mme Marie-Laure BERTRAND, Mme Amélie VAN ETTINGER, Mme Leila SMITH, M. Guillaume PEREZ, Mme Jocelyne SCHWALLER, Mme Aurélie VUILLERMOZ, M. Pierre REBEIX, M. Pascal BRUN.

Excusés : M. Bernd BECK, Mme Sylvie PADLEWSKI, M. Stephane BOCKEN

Absents : M. Nicolas GRES, Mme Anneke VAN DER VOSSSEN

Mme le Maire expose que,

Le Conseil municipal délibère sur la gestion des biens et les opérations immobilières effectuées par la commune. Ainsi toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles.

Mme le Maire précise que le bien immobilier est situé rue de la Fruitière à Echenevex dans un programme immobilier « Confidences » comprenant 34 logements sur 3 bâtiments. Il figure au cadastre :

| Section | N° | Lieudit | Surface |
|---------|-----|------------|------------------|
| AO | 179 | Le Village | 00 ha 31 a 61 ca |
| AO | 44 | Le Village | 00 ha 01 a 85 ca |

Mme le Maire rappelle que le bien est le fruit d'un échange entre la commune d'Echenevex et la société IN EXCELSIS, d'une parcelle de terrain supportant un petit bâtiment (pèse lait) parcelle AO 44 au lieudit Le Village d'une surface de 01 a 85 ca, et :

- D'un local livré brut identifié lot numéro 1, au rez-de-chaussée, dans le bâtiment A de la copropriété confidences représentant les 418/10000èmes des parties communes générales, et d'une surface utile de 120,75m² (avec terrasse de 21.02 m² et jardin de 29.36 m²) ;
- De 4 lots numérotés 96, 97, 98 et 99, représentant au plan masse 4 emplacements de stationnement extérieur.

Mme le Maire précise que ce local et ses places de stationnement, a fait l'objet d'un appel à projets commerce ou profession libérale pour la période du 17 mars au 31 mai 2022. Livré brut, son aménagement nécessiterait d'engager des dépenses très élevées, sans garantie de répondre à un besoin d'activité identifié.

Mme le Maire rappelle que ce bien a fait l'objet d'une demande d'estimation des Domaines en date du 27 juillet 2023 et dont l'avis sur la valeur vénale a été rendu le 7 septembre 2023.

La vente, en cas de réalisation, aura lieu moyennant le prix de 340 000 €, en pleine propriété. Cette vente est assortie de conditions suspensives notamment :

- Qu'il soit obtenu par l'acquéreur un ou plusieurs prêts,
- La prise en charge par la Mairie d'Echenevex des travaux de carottage pour un montant de 10 927.20 € TTC refacturé ensuite à l'acquéreur,
- La matérialisation d'une place de stationnement PMR devant la copropriété.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité,

APPROUVE le principe de cession par la Commune des lots 1, 95, 96, 97 et 98 au sein de la copropriété Confidences, au prix global et forfaitaire de 340 000 € (trois cent quarante mille euros) ;

ACCEPTE les conditions suspensives ;

AUTORISE Mme le Maire à signer le compromis de vente, ainsi que tous les documents afférents à la réalisation de l'opération de vente.

Pour extrait conforme,
Fait et délibéré à Echenevex, les jour, mois et an que dessus.

Isabelle PASSUELLO

Maire d'Echenevex,

